Paris, vendredi 17 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05412

Pris en application :
Code des transports
Arrêté préfectoral n°2021-360

Fouilles archéologiques (plongées subaquatiques)

SEINE - BIEF DE LA CAVE
Communes de HERICY, FONTAINE-LE-PORT et SAMOIS

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **le 02/10/2021 de 09:30 à 16:00**
  - **Seine à l'amont de Paris**
    entre les pk 94.500 et pk 95.000 - Toute la largeur de la voie

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- **le 02/10/2021 de 09:30 à 16:00**
  - **Seine à l'amont de Paris**
    entre les pk 94.500 et pk 95.000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :
Dans le cadre des plongées subaquatiques autorisées par le Préfet de région et organisées par le groupement de recherches archéologiques subaquatiques, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de voie d'eau sont appelés à respecter les présentes mesures temporaires.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :
UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :
03/10/2021

UTI Seine-Amont
2, quai de la Tournelle
75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT

UTI Seine-Amont
2, quai de la Tournelle
75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32